

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290068101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290068101>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **78 - YVELINES**

### DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : ANJELANI,  
Forme : société civile immobilière société en liquidation,  
Capital social : 10000 euros,  
Siège social : 16 rue de la Mare aux Loups 78120  
CLAIREFONTAINE EN YVELINES,  
900042995 RCS VERSAILLES,  
Aux termes d'une décision en date du 19/04/2022, les  
Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société  
et de sa mise en liquidation amiable à compter du  
19/04/2022.

Monsieur Nicolas THOMAS demeurant 3 rue Joseph  
Fourier 28000 CHARTRES,  
a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les  
plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du domicile du  
liquidateur, adresse où doit être envoyée la  
correspondance.

Modification au RCS de VERSAILLES

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

